

## **Espace(s) et conflit(s)**

Sous le titre « Espace(s) et conflit(s) » s'est tenue en octobre 2018 une journée d'étude transdisciplinaire regroupant, à la bibliothèque universitaire de Bordeaux Montaigne, une dizaine de participant·e·s, parmi lesquel·le·s des philosophes, des littéraires, un géographe et un spécialiste des études vidéoludiques. À ses doctorant·e·s s'ajoutait par ailleurs une artiste plasticienne. Leurs contributions abordent des sujets divers, tous ayant trait à des espaces singuliers, espaces urbains, ruraux ou sauvages, réels, fictifs ou virtuels, ainsi qu'aux conflits qui les traversent. S'y dévoilent des préoccupations écologiques, politiques, historiques et artistiques, souvent inextricablement mêlées.

### **Introduction**

Malgré la diversité des disciplines et des objets d'étude, un certain nombre de postulations et de références permettent de donner une cohérence d'ensemble à ces contributions. Les lignes qui suivent, avant de donner à lire les textes produits à la suite des interventions, entendent en rendre compte.

Pour l'essentiel, cette rencontre a permis de rendre manifeste le caractère central et l'actualité de la pensée d'Henri Lefebvre, présentée notamment dans son ouvrage *La Production de l'espace* (1974). À presque un demi-siècle de distance, force nous a été de constater la vitalité de ses propositions ; une partie des articles que l'on va lire y fait explicitement référence, et elle entre en résonance avec tous ; elle prend, conceptuellement, une valeur centrale qui nous permet de ramasser d'un geste la diversité des interventions.

L'enjeu du livre de Lefebvre est de présenter une théorie « unitaire » de l'espace, recouvrant trois champs : « D'abord [celui] du *physique*, la nature, le cosmos – ensuite [celui] du *mental* (y compris la logique et l'abstraction formelle), – enfin [celui] du *social*<sup>1</sup> ». Un tel projet part de l'identification d'une difficulté : celle de passer d'un espace mathématiquement défini à un espace réel, ou envisagé (et cela est de prime importance pour plusieurs des articles ici publiés) dans sa dimension *sociale*. L'ambition est d'apporter une réponse à cette question, posée dès le seuil du livre : « Comment passer des espaces mathématiques, c'est-à-dire des capacités mentales de l'espèce humaine, de la logique, à la nature, d'abord, à la pratique ensuite et à la théorie de la vie sociale qui se déroule ainsi dans l'espace<sup>2</sup> ? »

Ce faisant et dans le contexte des années 1970, il s'agissait aussi de répondre à un certain nombre de penseurs issus de divers courants (le structuralisme et les débuts de la déconstruction en particulier) qui, malgré eux, postulaient l'identité, l'isomorphisme, de l'espace mental et de l'espace social. Il convenait donc, pour déjouer ce travers, d'élaborer une *connaissance de l'espace*, sans laquelle « on transfère au discours, au langage comme tel, c'est-à-dire à l'espace mental, une bonne part des attributions et 'propriétés' de l'espace social<sup>3</sup> ».

La perspective dessinée par l'auteur pour élaborer une telle connaissance convoque plusieurs approches, au centre desquelles se trouve l'idée, qui donne son titre à l'ouvrage, que l'espace est avant tout *produit*. Il est le résultat d'un processus, social d'abord, mais aussi intellectuel et physique. Les espaces théoriques, logico-mathématiques, la configuration des lieux naturels, les espaces sociaux, élaborés dans ces trois domaines spécialisés que sont l'architecture, l'urbanisme, et la gestion planifiée des territoires, font tous l'objet d'une *production*. Un certain nombre de forces de natures différentes (qui peuvent balayer un

1. Lefebvre, Henri. *La Production de l'espace* (1974). Paris : Anthropos, 1981, p. 19.

2. *Ibid.*, p. 9.

3. *Ibid.* p. 14.

spectre allant de la contrainte géographique à la création imaginaire, en passant par les politiques publiques ou l'appropriation du territoire par les sujets sociaux), conjuguées en dynamiques complexes, modèlent ensemble, produisent, ces espaces.

Or, il est possible de considérer ces forces, ces « énergies » – Lefebvre emploie le terme – qui construisent l'espace sur le modèle, physique des poussées contradictoires, comme relevant de dynamiques essentiellement *conflituelles*. C'est en ce sens que le conflit ne peut être conçu uniquement comme une interaction se déroulant *dans* l'espace, mais bien plutôt comme la tension qui le fait advenir, le modèle ou le transforme.

Cette conception générale du problème a reçu de nombreux échos, et elle est une des sources du *spatial turn* qu'ont connues les sciences humaines durant les années 1990<sup>4</sup>. Elle a nourri de multiples réflexions, y compris dans des domaines très éloignés des préoccupations initiales de Lefebvre, comme en témoigne par exemple la contribution ici même de Clément Personnic sur les jeux vidéos.

On peut donc considérer avec Lefebvre que les espaces se délimitent en fonction des « énergies », des conflits, des flux qui les produisent. Il apparaît en outre que cette production des espaces engage presque toujours une *écriture*. En effet, donnant à lire à la fois les dynamiques qui les ont fait naître et l'éventuelle surcharge symbolique dont les acteurs les ont marqués, les espaces nous apparaissent *écrits*, et par la suite *lisibles* : « un espace produit se décrypte, se lit. Il implique un processus signifiant<sup>5</sup> ». Ce peut être la tâche de la littérature (voir, par exemple, les contributions de Camille Deschamps-Vierø et d'Alice Desquilbet) ou de la philosophie de l'histoire (voir la contribution de Judith Bordes) de lire, tout en l'écrivant, l'espace. Il ne faudrait pas, pourtant, que cette lecture des espaces accapare entièrement l'attention de celui ou de celle qui s'y adonne, en lui faisant oublier que cet encodage passe aussi par des *pratiques*<sup>6</sup>, comme le montre de manière exemplaire la contribution de Gaël Rannou. Cette double dimension permet de mettre en lumière le rôle actif des individus, à la fois dans la production des espaces et dans leur herméneutique : leur connaissance, de ce fait,

4. Sur la notion de *spatial turn* et le courant épistémologique qu'elle désigne, ainsi que sur le rôle qu'a pu jouer le travail de Lefebvre dans ce « tournant », voir notamment la table ronde « Qu'est-ce que le 'spatial turn' ? » in *Revue d'histoire des Sciences humaines*, n°30, 2017. [En ligne : <http://journals.openedition.org/rhsh/674>]. Consulté le 7 janvier 2021.

5. *La Production de l'espace. Op. cit.*, p. 25.

6. « Que l'on s'efforce de construire ainsi un codage – une procédure décryptant l'espace social – ne risque-t-on pas de réduire celui-ci à un message, et sa fréquentation à une *lecture* ? Ce qui élude l'histoire et la pratique ». *Ibid.*, p. 14.

« se situera dans un rapport pratique et dans une interaction des 'sujets' avec leur espace, avec leurs alentours<sup>7</sup> ».

Il est aisé de voir comment une telle démarche, en plaçant les acteurs au centre de la question, peut nourrir une attitude militante, de résistance et de contestation, peut légitimer les revendications des groupes sociaux en présence, leur volonté de former ou de modifier les espaces (voir en particulier la notion de « droit à la ville », dans le travail de Tanaïs Roland). Plus spécifiquement, elle encourage à percevoir le conflit, social et politique, comme un acte de résistance aux tentations hégémoniques des systèmes de production modernes, secondés par l'État. La notion contemporaine de « Zone à Défendre » éclaire bien cette dimension centrale de la spatialité dans les luttes sociales. « La rationalité de l'État, des techniques, des plans et programmes, suscite la contestation<sup>8</sup> », notait déjà Lefebvre dans son ouvrage.

Centralisateur, accapareur (et donc ex-proprieur), gestionnaire des échanges et des flux de toutes sortes, commerciaux, humains, culturels, l'État, s'armant pour imposer la paix, plus apte à favoriser les échanges, ne peut pas, en ce qu'il seconde les aspirations hégémoniques du mode de production capitaliste, ne pas entrer en contradiction avec les aspirations, contraires, des acteurs qui pratiquent et habitent les espaces. En effet, son action semble la plupart du temps relever d'une gestion fondée sur un calcul de raison, logico-déductif, qui n'a guère cure des pratiques particulières. Les conflits qui découlent de cette contradiction peuvent être de natures très diverses, des plus déclarés (Z.A.D.s, émeutes, barricades) aux plus larvés (quand ils se jouent sur le terrain esthétique ou symbolique, par exemple).

Or, si l'État œuvre à l'aménagement et à la pacification des espaces, c'est afin de faciliter les échanges, les flux dont il est la toile de fond. C'est l'intensification de la production et la multiplication des flux d'échange qui semblent bien – comme une source creuse peu à peu le lit qui lui permettra, par après, de courir –, faire pression sur l'espace, l'*aplanir* en vue de fluidification. En reprenant la terminologie de Lefebvre, il est possible de caractériser cette action de l'État comme un accroissement de l'emprise de l'*espace abstrait* sur les lieux de vie. L'« espace abstrait » est une construction logico-mathématique, un produit épistémologique, dissocié des pratiques et du social : pour le calcul économique, il offre un cadre pertinent en réduisant la diversité des territoires à l'homogénéité de l'espace

7. *Ibid.*, p. 26.

8. *Ibid.*, p. 32.

géométrique. Du point de vue de ses effets sur les espaces produits, il génère des environnements neutre qui correspondent assez à ce que Marc Augé appelle les « non-lieux<sup>9</sup> », espaces parfaitement transitoires sans nul ancrage symbolique. Enfin, pour ce qui est de ses conséquences sur les dynamiques conflictuelles, « cet espace implique un accord tacite, un pacte de non-agression, un quasi contrat de *non-violence*<sup>10</sup> », apaisement de la lutte que la performance de Marianne Villière s'est justement attachée à interroger lors de la journée d'étude.

L'expansion de l'espace abstrait intervient dans la plupart des situations étudiées ici. Elle est bien souvent l'arrière-plan, le résultat ou la cause du conflit, notamment car l'espace abstrait nie, au nom de la normalisation des territoires, leurs spécificités culturelles, passe volontiers outre les considérations écologiques, et impose sa neutralité et ses rythmes aux individus. Il est ainsi régulièrement le théâtre de pratiques visant à le subvertir, que ce soit en son sein même (« dérive » situationniste, squatting militant, street-art) ou dans les territoires sur lesquels il essaie de s'implanter (Z.A.D., militantisme écologique). À l'inverse de l'espace abstrait, la notion de *lieu* incarne un espace hautement marqué par des pratiques subjectives et sociales, par une symbolique, ou en tout cas par un certain nombre de spécificités caractéristiques. Le *lieu*, particulier, s'oppose à l'*espace abstrait*, indifférencié<sup>11</sup>.

À l'issue de ces quelques réflexions, élaborées en grande partie grâce aux communications du 17 octobre 2018, il nous a semblé opportun, pour les présenter au lecteur, de les répartir selon deux axes complémentaires où elles trouvent assez naturellement leur place : dans un premier temps, celles qui explorent les différentes possibilités de pratiques de résistances ou de subversion dans l'espace abstrait ; dans un second temps, celles qui illustrent la défense des lieux qui ne sont pas encore passés sous le joug de ce dernier. Les lignes qui achèvent cette présentation sont enfin consacrées à la performance qui a conclu la journée.

9. L'anthropologue a proposé une analyse de ces « non-lieux », dans le contexte de ce qu'il appelle la « surmodernité », au sein de son ouvrage : *Non-Lieux. Introduction à une anthropologie de la surmodernité*. Paris : Le Seuil, 1992.

10. *La Production de l'espace. Op. cit.*, p. 69.

11. Cette distinction entre « espace » et « lieu », sans faire l'objet d'un consensus sur la définition précise de chaque terme, traverse un grand nombre de recherches sur ce sujet. Absente des travaux de Lefebvre, elle nourrit les réflexions contemporaines depuis la fin des années 1970 et le début des années 1980, avec les propositions notamment de Yi-Fu Tuan (*Espace et lieu. La Perspective de l'expérience*, 1977) et Michel de Certeau (*L'Invention du quotidien*, 1980).

## I/ Luittes et jeux au sein de l'espace abstrait

L'article de **Tanaïs Rolland**, qui ouvre cette série de publications, présente un panorama des différents contextes théoriques qui permettent de penser les relations entre urbanisme et démocratie, dans le but d'identifier les fondements philosophiques d'un « droit radical de participation à la ville », « c'est-à-dire [d']un droit individuel et inconditionnel à changer les formes urbaines, sans mandat politique ou compétence pré-requise pour le faire<sup>12</sup> ».

Si « La forme d'une ville / Change plus vite, hélas, que le cœur des mortels<sup>13</sup> », comme l'écrivait Baudelaire dans « Le Cygne », force est tout de même de constater que « la ville reste un espace en dur, s'inscrivant dans le temps relativement long du bâtir ». Cet état de fait, qui confronte les acteurs à un espace déjà constitué, pré-existant, peut mener à un sentiment de « dépossession », qui est ici pensé comme une conséquence directe du déploiement de ce que Lefebvre appelle « l'espace abstrait ». En retour, les sujets vivants dans ces espaces s'attachent à les remodeler et à les transformer, revendiquant de fait un « droit de participation » qui va à l'encontre des politiques urbaines planifiées. Par delà le conflit de légitimité entre, d'une part, les décisions des élu·e·s et l'expertises des professionnel·le·s, et, d'autre part, l'expérience subjective des populations vivants sur place, de telles revendications font émerger les potentialités d'une réappropriation collective de lieux qui ont pourtant subi la « rationalisation » de l'aménagement urbain. Elles s'accompagnent souvent, en outre, d'actes de résistance réels contre les politiques menées, où se mêlent la lutte, la transformation des espaces et la dimension ludique de l'expérimentation. L'utopie d'un développement de la ville « sans planification », mû par l'imagination et l'implication des habitants, apparaît alors comme le versant imaginaire de ces revendications politiques.

L'étude de **Gaël Rannou** prend elle aussi pour objet l'espace urbain et la manière dont il peut être détourné de ses fonctions par les usagers, mais dans un contexte tout à fait différent. Le géographe, en effet, s'intéresse ici aux pratiques collectives violentes des supporters de football « ultras » ou « hooligans ».

12. En l'absence d'autres indications, les citations sont tirées des contributions présentées.

13. Baudelaire, Charles. « Le Cygne » in *Les Fleurs du mal* (1861). *Œuvres complètes*. Paris : Gallimard, 1975, p. 85.

Ces pratiques ont des conséquences spatiales, concrètes mais délimitées dans le temps : deux groupes rivaux modèlent par leur antagonisme l'espace sur lequel il s'exprime et pour le temps que cette expression dure. Ce faisant, ces groupes de supporters élaborent leur propre système de valeurs, discordant en beaucoup de points d'avec le système culturel dominant, ce qui permet de dire qu'ils constituent une *subculture*. Cette *subculture* vient parasiter le territoire : appropriation tant physique que symbolique, redécoupage épisodique de l'espace. Bars, stades, parcs, deviennent le temps d'une rencontre sportive les quartiers-généraux de ces groupements informels ou organisés. Un territoire sous leur influence et selon les événements se décompose et se recompose. Les espaces, à ce jeu-là (quoique violentes, les rixes sont vécues sur le mode ludique), revêtent une dimension symbolique : le territoire devient une incarnation spatialisée de la réputation, qu'il convient de défendre. Il est également intéressant de constater combien le motif originel des rencontres (à savoir le supporterisme sportif) finit par n'être plus, dans certains cas, qu'un prétexte à ces diverses pratiques.

L'approche de Gaël Rannou est microgéographique. Formulant les enjeux de sa méthode, il précise qu'elle consiste à « se rapprocher au plus près de la réalité que vivent les acteurs sur de petits espaces » et espère « montrer comment les supporters ultras et hooligans mobilisent l'espace en situation de violence. » Ces analyses aboutissent à une certaine typologie de ces pratiques de l'espace en conflit : s'approprier le territoire d'une équipe ennemie en déplacement, se disperser après le conflit, échapper aux autorités, défendre son propre territoire, etc.

Le rapprochement, observé déjà dans les deux premières contributions, entre la conflictualité au sein d'un espace « abstrait », théoriquement réductible à l'espace géométrique, et l'activité ludique, se retrouve au centre du travail de **Clément Personnic** consacré à la série de jeux vidéos *The Witcher*. Bien que l'espace virtuel produit par le médium soit d'une nature singulière, que l'auteur examine avec minutie, les procédures qu'il implique pour le joueur ou la joueuse ont de nombreux points communs avec celles mises en jeu dans l'expérience des espaces réels. Les recherches sur le sujet tendent en effet à montrer « que la méthode par laquelle nous formons une connaissance de l'espace des jeux vidéo est en fait la même méthode par laquelle nous formons une connaissance des espaces urbains

réels<sup>14</sup> ». Cette similitude tient sans doute au fait que la ville et l'univers vidéoludique dépendent tous deux pour l'essentiel de l'espace abstrait, géométrique, qui les conditionne : « l'espace du jeu vidéo fonctionne comme l'espace abstrait de la géométrie. Il contient ses objets de manière indifférenciée, pourvu que soit respectée la logique élémentaire des collisions<sup>15</sup> », affirme ainsi un chercheur du domaine, cité par l'auteur.

Dans un tel espace, les affinités entre l'opposition violente et le jeu prennent une dimension paradigmatique. L'espace virtuel du jeu vidéo est en effet construit dans le seul but de permettre la pratique ludique et celle-ci semble liée, avec une quasi-constance, à la résolution de conflits : la résolution d'un premier conflit ouvrant la voie au suivant, etc. Cependant, le médium possède aussi, dans nombre de cas, une dimension narrative. En ce sens, « l'espace vidéoludique serait à la fois un espace narratif ( [un] monde diégétique) et un espace ludique, conçu pour une activité d'accomplissement d'objectifs encadré par des règles ». L'articulation entre ces deux aspects apparaît comme le problème spécifique qui détermine la production des espaces vidéoludiques. Dans son étude, l'auteur montre comment la série *The Witcher* résout ce problème en élaborant une « structure ludo-narrative » reposant sur « un monde faussement en mouvement » qui se décline à différentes échelles spatiales et qu'il nomme la *stase*. Seule la résolution par le joueur de certains conflits où le *statu quo* demeurerait jusque là maintenu modifie les données narratives et conduit à « des actualisations localisées de l'espace ».

### III/ La défense des lieux

L'article d'**Alice Desquilbet** ouvre ce second temps de la réflexion en s'arrêtant sur deux romans francophones issus des littératures africaines contemporaines, tous deux convoquant le motif de l'extractivisme minier : *L'Ombre des choses à venir* du romancier et dramaturge togolais Kossi Éfoui et *Généalogie d'une banalité* de l'écrivain congolais (RDC) Sinzo

14. Fraser, Benjamin. « Why the spatial epistemology of the video game matters : *Mētis*, video game space and interdisciplinarity theory » in *Journal of Gaming and Virtual Worlds*, vol. 3, n°2, 2011, p. 103. Texte cité et traduit par Clément Personnic.

15. Triclot, Mathieu. « Dedans, dehors et au milieu : les espaces du jeu vidéo » in Ter Minassian, Hovig, Rufat, Samuel et Coavoux, Samuel (dir). *Espaces et temps du jeu vidéo*. Paris : Questions théoriques, 2012, p. 223. Texte cité par Clément Personnic.

Aanza.

Les deux ouvrages mettent en scène un processus réel de production des espaces qu'Alice Desquilbet analyse à partir des propositions de Saskia Sassen. Il s'agit de l'appropriation de territoires riches en matières premières par des entités abstraites que la sociologue appelle « formations prédatrices » – États étrangers ou entreprises multinationales –, et ce au détriment des populations locales qui y vivent. Sassen caractérise de tels processus en recourant au concept d'*expulsion*, qui semble s'apparenter aux dynamiques de « dépossession » qu'évoquait le travail de Tanaïs Rolland.

Ici toutefois, la dépossession ne passe pas par une planification de la production de l'espace mais par une agression à l'égard de celui-ci, exercée aussi bien par les formations prédatrices que par les populations locales qui n'ont d'autres recours que de participer à l'extraction minière. Dans le roman de Sinzo Aanza notamment, cette forme de « violence [qui] se retourne contre l'espace » se traduit par la figuration littéraire d'un *effondrement* généralisé, qui touche tout à la fois le territoire mis en scène, la subjectivité des personnages, et le dispositif d'énonciation lui-même. La polyphonie est alors ce qui permet de faire « s'effondrer d'elle-même la parole autoritaire » et de révéler « l'injustice du système extractiviste » en faisant cohabiter toutes les voix qui participent de cette destruction et se trouvent en conflit entre elles.

**Camille Deschamps Vierø** explore elle aussi les relations complexes qui unissent la présence d'un lieu menacé par les modes de production contemporains et les voix qui s'élèvent pour en prendre la défense. S'appuyant sur une approche écocritique – l'une des perspectives de recherche engagées à la suite du *spatial turn* –, elle porte son attention sur trois œuvres qui tentent de dépasser « le conflit écologique existant entre l'humain et la nature » : *Le Livre de Yaak* et le *Journal des cinq saisons* de Rick Bass, ainsi que *Sept jours sur le Fleuve* de Henry David Thoreau.

Afin de servir ce double idéal de dépassement des distinctions entre le monde humain et le monde sauvage et de défense écologique du lieu naturel, ces écrits entendent redonner vie à un territoire singulier, les rivières Concord et Merrimack pour Thoreau et la vallée du Yaak pour Bass, au travers d'une écriture nourrie de la longue fréquentation de ces espaces. Comme l'écrit Camille Deschamps à propos de Rick Bass, l'ambition de ces textes semble être de

« faire de l'écriture un outil de traduction de la langue que parle la nature ». Si la volonté de réinscrire l'homme dans le milieu naturel est au cœur de l'entreprise de Thoreau, ce projet se charge, chez Rick Bass, d'un caractère d'urgence face au défi climatique.

Une telle ambition, de la part des auteurs, impose un dialogue constant entre la parole littéraire et les données naturelles du lieu arpenté, décrit et célébré. Dans un même mouvement, le regard qu'ils portent sur l'espace sauvage tend à le transformer en texte, en poème spatialisé, et leurs textes se présentent eux-mêmes comme des fragments ou des images du lieu aimé. Se cherche, éthiquement, dans ce genre d'écrits, « la communion de l'espace naturel et de l'espace textuel ».

Venant clore cette série d'études, la contribution de **Judith Bordes** ouvre de nouvelles perspectives ayant trait à l'écriture et à l'interprétation, non plus littéraire mais historique, des espaces et des luttes dont ils portent la trace.

Son travail, s'attachant au motif de la « ruine » dans le *Livre des passages* et les « Thèses sur le concept d'Histoire » de Walter Benjamin, entend éclaircir par ce biais la philosophie de l'histoire originale élaborée par ce dernier, laquelle se construit en opposition aux thèses progressistes des « pensées [...] de la modernité » comme aux approches réactionnaires qui conçoivent le développement historique comme un processus de décadence généralisée.

L'intérêt de Benjamin pour le Paris du XIX<sup>e</sup> siècle montre que, pour la philosophie de l'histoire, l'attention portée à un lieu singulier peut être de première importance. L'histoire, en effet, s'écrit matériellement dans l'espace, l'évènement historique laisse des traces, qui s'instituent en autant de signes des conflits passés qui ont modelé, donné sa forme à un lieu. La ruine, en ce sens, apparaît comme un motif central de la méthode « matérialiste » que le philosophe élabore. Elle apparaît dans la célèbre IX<sup>e</sup> thèse « Sur le concept d'Histoire » où l'ange qui figure l'allégorie de l'Histoire assiste impuissant « au spectacle de l'amoncellement des ruines ». Mais Judith Bordes montre qu'avant de se trouver au cœur des « Thèses » de 1939, le même motif joue un rôle déterminant dans les liasses C, E et N du *Livre des passages*, qui rassemblent selon des perspectives différentes des fragments et des citations consacrés aux travaux parisiens du préfet Haussmann.

L'analyse de ces textes permet de comprendre comment les témoignages des contemporains de l'haussmannisation ont pu jouer un rôle dans la conception de l'histoire

formée par Benjamin. En inscrivant sur le papier le souvenir des ruines des bâtiments détruits, ces derniers ont gardé la mémoire d'un passé que l'entreprise de rénovation urbaine entendait effacer. L'espace urbain de ce point de vue, ne se donne pas simplement comme un lieu marqué par les vestiges du passé, mais aussi comme l'enjeu d'une opposition concernant le *sens de l'histoire* lui-même. En détruisant certaines parties du Paris historique, les grands travaux entendaient en effet, selon Benjamin, « inscrire dans le territoire parisien lui-même une certaine conception de l'histoire », précisément une conception du développement historique comme *progrès*. À l'inverse, la vision de Paris en ruine qui hante le discours des contemporains traduit une vision de l'histoire comme décadence où les destructions en cours figurent les catastrophes à venir.

L'élaboration philosophique de Benjamin semble se construire en contrepoint de ces deux conceptions. Les ruines n'y sont pas conçues comme des traces à effacer ni comme des prédictions d'un avenir effrayant, mais comme un processus permanent : « pour Benjamin, comme l'illustre l'allégorie de l'Ange dans la neuvième thèse, la ruine n'est pas ce qui est à venir, mais ce qui a toujours déjà été présent et que la conception fallacieuse de l'histoire comme progrès ne permet pas d'apercevoir ». Le motif est ainsi investi d'une signification nouvelle qui lui permet de « surmonter la notion de progrès » et de « surmonter la notion de 'période de décadence' », ces deux exigences ne formant « que les deux aspects d'une seule et même chose<sup>16</sup> ». Pour ce faire, le philosophe se propose de rejeter toute conception du temps historique comme processus continu, insistant au contraire sur la discontinuité radicale entre le temps que rappelle la ruine toujours présente et le moment historique que vivent les sujets. Une telle discontinuité empêche de percevoir la ruine comme trace d'un passé qu'il faudrait oublier au nom du progrès, ou comme avertissement d'un avenir tragique. Elle incite au contraire à « actualiser » la mémoire des événements anciens pour donner sens aux enjeux du présent. C'est pourquoi le « concept fondamental » de l'histoire matérialiste « n'est pas, pour Benjamin, le progrès, mais l'actualisation (*Aktualisierung*)<sup>17</sup> ».

La publication s'achève sur le compte-rendu de la performance collective orchestrée par **Marianne Villière** : une « manifestation d'indifférence » qui s'est tenue à l'issue de la

16. Benjamin, Walter. *Paris, capitale du XIX<sup>e</sup> siècle. Le Livre des Passages*. Paris : Cerf, 1989, p. 477. Traduit de l'allemand par Jean Lacoste. Texte cité par Judith Bordes.

17 *Ibid.*

journée du 17 octobre 2018 et dont nous donnons à lire le protocole et l'analyse, réalisés par l'artiste. L'absence de conflictualité que suppose l'espace urbain semble fonctionner grâce à ce qu'elle nomme une « indifférence complice », un jeu de regards et d'attitudes, adopté collectivement et qui conduit à une pacification du territoire. Cependant, et de manière quelque peu paradoxale, l'indifférence réelle révèle la conflictualité latente et semble produire un effet singulier, la gêne, qui peut s'interpréter socialement comme une forme de *hiatus* ou de *dissensus*. La performance expérimente cette voie pour briser l'indifférence complice et rendre perceptible la conflictualité latente sans atteindre directement ni aux corps ni aux lieux.

Gorka Bourdet-Gobin

Margot Buvat

Edgar Henssien

Thomas Meynier

TELEM – Université Bordeaux-Montaigne